

Accueil et soutien des résidences artistiques sur le territoire

Descriptif : Faire évoluer le dispositif des spectacles en itinérance les ComéNomades en résidences de création et définir des protocoles d'accueil.

Objectifs

- Faire de Loire Forez un territoire d'accueil identifié pour la création artistique et inciter les artistes à venir créer de manière temporaire ou pérenne
- Lier enjeux de société, enjeux locaux et création
- Créer du lien entre habitants et artistes lors du travail de création

Impacts attendus

- Développement des pratiques artistiques professionnelles sur le territoire
- Développement de la capacité d'accueil des équipes artistiques sur le territoire
- Proposition de nouvelles offres culturelles et élargissement de l'accès à l'offre culturelle
- Amélioration du cadre de vie et de l'image du territoire

En quoi consiste la pratique proposée ?

Pour les artistes accueillis :

- Avoir un cadre de travail propice pour développer des créations (hébergement, lieux de travail mis à disposition, ressources matérielles et immatérielles, rémunérations)
- Avoir la possibilité de mener un travail d'enquête pour nourrir des créations
- Pouvoir proposer des temps de rencontre, de restitution pour présenter son travail en cours d'élaboration

Pour Loire Forez (RCT) :

- Travailler avec des partenaires locaux (ex. : Superstrat, Goutelas, Théâtre des Pénitents, La Passerelle et les compagnies artistiques professionnelles implantées localement) pour mettre en place chaque année des résidences de création dans différents lieux du territoire (être facilitateur)
- S'appuyer sur des personnes et des lieux ressources présents sur LFa pour proposer des lieux de résidence



Typologie de l'action

- Ⓞ la notion d'accueil, d'hospitalité
- Ⓞ la coopération et la création de communs
- Ⓞ l'apprentissage / le partage de savoirs

- Travailler avec d'autres services de l'agglomération afin que les résidences de création viennent nourrir des réflexions et projets politiques

Lieux (physiques) concernés

L'ensemble du territoire



→ Mise en œuvre

Pilotage (qui sont les porteurs du projet ?) :

Loire Forez agglomération

Suivi – coordination (quelles sont les personnes dédiées ?) :

- Poste de coordination de l'action culturelle
- Poste de responsable opérationnelle des projets culturels

Quel temps est dédié à la coordination ?

À définir en fonction du nombre de résidences accueillies par an et de l'implication de LFa dans chaque projet (30% pour 3-4 projets)

Quelles compétences sont recherchées, demandées ?

- Connaissance du territoire (lieux / personnes ressources)
- Relationnel, capacités à expliciter les enjeux des projets, créer du lien
- Maîtrise des besoins liés à la création et à l'organisation logistique

Ressources nécessaires (financières, matérielles...) :

- Des lieux d'accueil pour la création (différentes formes)
- Des hébergements
- Équipements matériels nécessaires aux équipes artistiques dans la mesure du possible

Budget prévisionnel, cadres de financements potentiels :

Transformation des crédits dédiés aux Comé'Nomades (16 000 euros / an)

Voir subventions aides à la création

Avec qui cela se construit ?

Partenaires mobilisés, comment et à quelle étape du processus ?

- Opérateurs locaux proposant des résidences artistiques (indispensables) | dès la définition des protocoles d'accueil des résidences / enjeu de se coordonner et de voir comment l'agglomération les accompagne
- Lieux d'accueil de résidence identifiés (indispensables) | dans la définition des protocoles d'accueil (permet de connaître les capacités d'accueil du territoire). Ex. : Château de Goutelas, Théâtre des Pénitents, Bâtie d'Urfé, équipements communautaires, espaces privés, chez l'habitant, etc.
- Acteurs locaux pouvant être ressources pendant les résidences (ex. : établissements scolaires, associations, lieux culturels, acteurs sociaux, etc.) (indispensables) | à chaque préparation de résidence

Quelle communication de l'action est proposée ?

- À destination des équipes artistiques pour leur faire connaître les dispositifs proposés
- Communication liée directement aux résidences à destination des habitants, acteurs locaux (ex. : temps d'échanges, restitutions...)

Phasages, planning de mise en œuvre

Phase 1 : définition des différentes formes d'accueil de résidences possibles

Phase 2 : phase de test d'accueil sur 1 an avec un nombre défini de résidences

Phase 3 : évaluation de la phase test et modélisation

Mise en œuvre en 2024

Comment est envisagée l'évaluation de l'action ?

- Bilan par les partenaires impliqués sur la méthodologie au bout d'un an (format collectif)
- Bilan lors de chaque résidence par l'équipe artistique accueillie (questionnaire)



→ **Qu'est-ce qui fera que cette action / dispositif / projet sera réussi ?**

⊙ **Nombre de résidences de création en progression**

⊙ **Facilitation d'accueil des équipes artistiques**

⊙ **Compréhension des enjeux de la création par les acteurs locaux**



Atlas des lieux pouvant accueillir des résidences et la création artistique

Descriptif : Un recensement documenté des lieux existants sur le territoire pouvant accueillir la diffusion de formes artistiques et/ou des résidences de création. Ce recensement concerne des lieux publics, privés, culturels et non culturels. Il est mené par des techniciens de LFa, des habitants du territoire, des opérateurs culturels et des élus.

Objectifs

Ce projet doit participer à la **création d'un maillage territorial de lieux culturels**, co-construit avec les habitants, les élus et les artistes du territoire. Il doit permettre de **mieux connaître** et **valoriser** les ressources culturelles et artistiques locales, tout en facilitant la **mise en œuvre de projets de résidence et de diffusion**, grâce à une information fiable et accessible par tout un chacun. Il permet également de recenser des lieux d'accueil dans des espaces peu pourvus en équipements culturels identifiés et de proposer des créations dans des lieux inédits.

Les impacts sociaux attendus se situent dans l'**apprentissage de la diversité**, la proposition de nouvelles offres culturelles et l'élargissement de l'accès à l'offre culturelle, une certaine réappropriation du territoire, le **renforcement de l'ouverture culturelle** des participants et le développement d'une **appétence culturelle**.

En quoi consiste la pratique proposée ?

La construction participative de cet outil permet une connaissance partagée et enrichie collectivement du territoire. Chaque personne impliquée aura ainsi la possibilité de rencontrer d'autres habitants, de partager ses connaissances du territoire et de découvrir potentiellement de nouvelles ressources.

En relevant des lieux pouvant accueillir des résidences et des formes artistiques, qui au départ ne semblent pas forcément dédiés à cette utilisation, la mise en place de cet atlas élargit la définition habituelle des lieux dits "culturels" en incluant des espaces nouveaux (ex. : chez l'habitant, granges, espaces agricoles, espaces sportifs, etc.). Pour les artistes impliqués c'est une autre manière de participer à la construction du territoire, de se faire connaître et de rencontrer d'autres professionnels de leur secteur. Elle permet également pour les personnes impliquées de mieux comprendre les besoins techniques lors des créations artistiques, de partager des



Typologie de l'action

- ⊙ le partage d'informations
- ⊙ la notion de réseau / de culture d'un écosystème

connaissances sur ce que signifie accueillir une représentation ou une résidence de création et plus largement les dessous du travail de création.

Lieux (physiques) concernés

L'ensemble du territoire, les lieux et structures proposant une programmation et/ou des activités culturelles sur le périmètre de Loire Forez.



→ Mise en œuvre

Pilotage (qui sont les porteurs du projet ?) :

Loire Forez agglomération

Suivi – coordination (quelles sont les personnes dédiées ?) :

Poste de responsable opérationnel des projets culturels, sollicitation du service patrimoine, service communication et service informatique

Quel temps est dédié à la coordination ?

À calibrer

Quelles compétences sont recherchées, demandées ?

- Identification des salles (compétences techniques)
- Recensement sous la forme d'un outil partageable et communicable (compétences informatiques)

Ressources nécessaires (financières, matérielles...) :

- Déplacements sur l'agglomération pour le recensement
- Logiciel pour la mise en forme

Budget prévisionnel, cadres de financements potentiels :

CRM DSI ?

Avec qui cela se construit ?

Partenaires mobilisés, comment et à quelle étape du processus ?

Indispensables :

- Équipes municipales (élus / secrétaires de mairie / agents communaux) | au départ du projet pour participer à l'inventaire

- Équipes artistiques présentes sur la collectivité ou partenaires de LFa | au départ du projet pour apporter un regard et des connaissances en lien avec les propositions artistiques pouvant être accueillies et pour en bénéficier à l'étape de diffusion et création
- Associations, privés, entreprises louant des espaces pouvant servir à la résidence et à la diffusion | à l'étape de recensement pour enrichir l'inventaire des lieux

Souhaités :

- Des habitants, propriétaires susceptibles de mettre en partage des espaces privés | à l'étape de recensement pour enrichir l'inventaire des lieux

Quelle communication de l'action est proposée ?

- Une communication pendant toute la phase de construction (recensement des espaces)
- Une communication de l'outil une fois disponible
- Une communication auprès des équipes artistiques pour qu'ils puissent utiliser l'outil et bénéficier par la suite des espaces relevés

Phasages, planning de mise en œuvre

Mise en œuvre 2024/2025

Comment est envisagée l'évaluation de l'action ?

- Définir des critères permettant de mesurer si l'atlas a facilité la mise en œuvre de projets de résidence et de diffusion (nombre par an, par secteur géographique)

- Mesurer la fiabilité et l'accessibilité de l'atlas
- Mesurer la mobilisation des partenaires associés lors de la création de l'atlas et dans son suivi au long cours
- Comptabiliser le nombre et la nature des coopérations issus de ce projet (pendant la réalisation de l'atlas ou par la suite)
- Évaluation à mener après une première année de test par le porteur de projet en lien avec l'équipe coordinatrice et en sollicitant les usagers.

Recommandations, vigilances à prévoir :

- L'atlas devra être actualisé régulièrement

→ Qu'est-ce qui fera que cette action / dispositif / projet sera réussi ?

⊙ une présence artistique renforcée

⊙ une meilleure visibilité des ressources existantes



"Incroyables foréziens" Soutien et valorisation des pratiques amateurs

Descriptif : Mettre en place une programmation de propositions artistiques portées par des habitants amateurs du territoire, soutenue et coordonnée par des structures culturelles locales.

Objectifs

- Permettre la coopération entre les acteurs du territoire, favoriser la rencontre, notamment entre passionnés amateurs et professionnels, le mélange des références culturelles par la rencontre entre différents secteurs d'activités
- Accompagner et valoriser les pratiques amateurs très nombreuses sur LFa et avoir une meilleure visibilité de l'existant
- Permettre à toute structure, quel que soit sa dimension et ses dispositions financières, d'accueillir une proposition artistique
- Créer de la convivialité sur le territoire et du lien social
- Proposer une offre culturelle qui émane du territoire pour le territoire

Impacts attendus

- Développement de la capacité des participants, avec le renforcement pour les personnes amateurs d'une plus grande confiance en soi, l'affirmation de points de vue singuliers
- Dynamisation de la vie culturelle et citoyenne du territoire par les partenariats entre professionnels et amateurs

- L'émergence de nouvelles formes de diffusion artistique
- La création de liens, le développement de la curiosité, de la créativité et de l'esprit critique notamment lors du volet d'accompagnement des propositions amateurs

En quoi consiste la pratique proposée ?

Pour les membres du comité de coordination et jury :

Différentes structures, personnes se retrouvent à travailler ensemble afin de mettre en avant des ressources culturelles diverses, locales, impliquant des personnes différentes et mettant en œuvre des disciplines artistiques variées. Chaque personne peut exprimer et faire valoir son point de vue sur du contenu artistique. Ensemble, elles sélectionnent des projets issus du territoire (ex. : appels à candidature) et favorisent la création, la mixité, la diversité des lieux, des publics et pratiques.

Pour les participants amateurs :

Valoriser ses pratiques, rencontrer d'autres personnes qui s'impliquent dans les dynamiques culturelles locales, vivre un moment de convivialité.

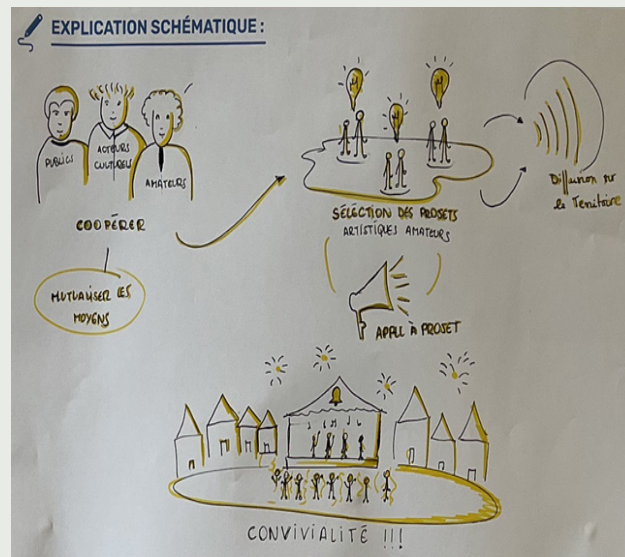


Typologie de l'action

- Ⓞ le partage d'informations
- Ⓞ la coopération et la création de communs
- Ⓞ l'apprentissage / le partage de savoirs

Lieux (physiques) concernés

Tout le territoire, sur la base du volontariat en fonction des personnes souhaitant s'impliquer dans le volet de sélection des projets ou bien dans la diffusion (places publiques, salles des fêtes, sites patrimoniaux, cafés associatifs, musées, écoles...).



→ Mise en œuvre

Pilotage (qui sont les porteurs du projet ?) :

Un collectif d'acteurs volontaires présents sur Loire Forez, regroupant des acteurs culturels, des communes, des lieux patrimoniaux publics et privés, des associations culturelles.

Suivi – coordination (quelles sont les personnes dédiées ?) :

Des personnes du collectif d'acteurs (fonctionnement par référent) avec une personne en charge de la coordination générale par édition

Quel temps est dédié à la coordination ?

À définir en fonction du nombre de formes artistiques diffusées sur un temps donné

Quelles compétences sont recherchées, demandées ?

- Compétences sur la diffusion de spectacles (logistique, coordination, technique)
- Compétences en communication pour l'élaboration de supports
- Capacités relationnelles, avoir des personnes qui vont pouvoir accompagner les amateurs dans leurs pratiques, connaissances des enjeux et des modalités de participation citoyenne

Ressources nécessaires (financières, matérielles...) :

- Des ressources pour la partie diffusion (techniques son et lumière, régie, chapiteaux etc..). À définir en fonction des propositions artistiques diffusées et des lieux
- Les budgets liés à l'accueil des propositions (en fonction des critères d'accompagnement définis, quelle prise en charge financière), coûts de diffusion (rémunération des équipes amateurs ?), coûts techniques, coûts annexes (restauration ? hébergement ?)

Avec qui cela se construit ?

Partenaires mobilisés, comment et à quelle étape du processus ?

- Les collectivités (mairies, LFa, département, Région, DRAC) (à l'étape de recensement pour aider à faire remonter l'existant des pratiques amateurs)
- Des élus municipaux pour être moteur et support (tout au long du projet)
- Des acteurs culturels et associatifs (tout au long de l'action)
- Des techniciens du spectacle (pour la partie diffusion)

Quelle communication de l'action est proposée ?

- Une communication pour mettre en place le comité d'acteurs volontaires
- Une communication pour la partie diffusion (s'inspirer du catalogue départemental *De villes en villages* ?)

Phasages, planning de mise en œuvre

Étape 1 : Un appel aux acteurs qui souhaitent s'impliquer

Étape 2 : Définir le soutien proposé aux amateurs et rédiger un cahier des charges pour la sélection de projets

Étape 3 : Créer un comité de sélection (représentatif du territoire)

Étape 4 : Définir un calendrier de diffusion

Étape 5 : Mettre en œuvre un catalogue de projets et une tournée

Étape 6 : Communiquer sur les représentations

Étape 7 : Évaluer pour définir une possible reconduction de l'action

Projet qui se déroule sur 1 à 2 ans à partir de la mise en place du projet culturel de territoire (qualifié de prioritaire pour participer au recensement des ressources présentes sur Loire Forez)

Comment est envisagée l'évaluation de l'action ?

Évaluation quantitative :

Nombre d'artistes amateurs concernés, nombre d'acteurs impliqués, nombre de public par représentation, diversité des lieux de diffusion.

Évaluation qualitative :

Analyser l'implication des gérants des lieux accueillant les propositions artistiques (jusqu'où va leur implication ? Est-ce qu'ils se réinvestissent lors de la reconduction de l'action ?).

Interroger les personnes impliquées dans le collectif d'acteurs sur les impacts de leur participation dans leurs pratiques individuelles personnelles et/ou professionnelles.



→ **Points de vigilance**

- ⊙ **Attention à l'opposition culture "élitiste" / culture "accessible"**
- ⊙ **Nécessité de faire travailler des partenaires d'horizons différents**
- ⊙ **Question du coût de diffusion**

